Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDCAR/2018-764** **11/10/2018**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 11/10/2018
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 4

Objet : - 1 poste de conseiller(ère) spécial(e) placé(e) auprès de la directrice générale à la DGPE.
- 1 poste de coordinateur régional Brexit à la Draaf de Normandie.
- 1 poste de coordinateur régional Brexit à la Draaf de Hauts-de-France.
- 1 poste d'adjoint(e) au responsable de la direction du patrimoine et de la logistique à Ecole Nationale vétérinaires de Toulouse.

Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) :

- 1 poste de conseiller(ère) spécial(e) placé(e) auprès de la directrice générale (catégorie A+) à Paris.

Poste n° 76042 - Poste vacant.

Date limite de candidature : 26 octobre 2018

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Normandie

Service régional de l'alimentation :

- 1 poste de coordinateur régional Brexit (catégorie A) (H/F) à Caen (14).

Poste n° 76050 - Poste vacant.

Date limite de candidature : 06 novembre 2018

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France

Service régional de l'alimentation :

- 1 poste de coordinateur régional Brexit (catégorie A) (H/F) à Lille (59).

Poste n° 76051 - Poste vacant.

Date limite de candidature : 06 novembre 2018

Ecole Nationale vétérinaires de Toulouse :

- 1 poste d'adjoint(e) au responsable de la direction du patrimoine et de la logistique (F/H) (catégorie A) à Toulouse (31).

Poste n°75984 - vacant.

Date limite de candidature : 06 novembre 2018

L'adjoint à la sous-directrice de la gestion
des carrières et de la rémunération

Emmanuel Bouyer

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises

Poste de conseiller(ère) spécial(e) placé(e) auprès de la directrice générale

N° du poste : 76042
Catégorie : A+

Classement parcours professionnel Poste de catégorie A : 3	Groupe RIFSEEP Administrateur civil : G1 IPF : 4

Présentation de l'environnement professionnel

La direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) pilote, pour les secteurs agricole, agroalimentaire, du cheval, de la forêt et du bois, l'action du ministère relative à l'orientation et au développement des productions des filières, à la gestion des marchés, aux relations commerciales, à l'aménagement et au développement des territoires ruraux et sous réserve des compétences de la direction générale de l'alimentation, à l'environnement.

A ce titre, et en conformité avec les principes et les règles des politiques de l'Union européenne, elle coordonne l'activité du ministère en faveur des entreprises agroalimentaires. Elle élabore les politiques publiques visant au développement économique de l'emploi dans les filières agricoles, agroalimentaires, du cheval, de la forêt et du bois ainsi que dans les filières de valorisation non alimentaire de la biomasse. Elle est également chargée des mesures en faveur de la compétitivité et de la performance environnementale des entreprises de ces filières.

Elle coordonne l'activité du ministère en matière de relations internationales et à ce titre prépare et conduit la négociation et organise la représentation du ministère. Elle élabore et définit les modalités de gestion nationale des aides de la politique agricole commune.

Elle programme, en lien avec le secrétariat général, la répartition des moyens financiers alloués pour l'intervention dans les domaines qui relèvent de sa compétence ainsi que les moyens de fonctionnement des établissements publics dont elle exerce la tutelle.

La DGPE dispose d'une dotation objective de 333 agents répartis en quatre services :
-le service « Développement des filières et de l'emploi »,
- le service « Compétitivité et performance environnementale »,
- le service « Gouvernance et gestion de la PAC »,
- le service « Europe et international »,
ainsi que :
- la délégation ministérielle aux entreprises agroalimentaires,
- la délégation ministérielle aux outre-mer.

Missions à exercer

Le (a) conseiller-ère spécial(e) est placé(e) sous l'autorité de la directrice générale et du directeur général adjoint.

Il/elle assure le pilotage de certains dossiers transversaux à un ou plusieurs services, en lien avec les chefs de service et les sous directeurs. A ce titre, il/elle sera tout particulièrement chargé(e) de la coordination de l'élaboration du plan stratégique prévu par les propositions de la Commission européenne relatives à la nouvelle PAC : ce plan portant sur l'ensemble des instruments de la PAC, il est nécessaire de mobiliser l'ensemble des services. Sans préjudice des attributions des chefs de service sur leur domaine de compétence, il/elle assure la coordination, pour le compte de la Direction générale, de la préparation et du suivi des différentes étapes du travail parlementaire sur les textes de nature législative dont l'adoption pourrait s'avérer nécessaire afin de préparer la mise en œuvre du plan stratégique.

De plus, il/elle est le référent de la direction générale pour les demandes du cabinet sollicitant plusieurs services de la direction générale. Dans ce cas, il/elle cordonne la réponse des différents services de la direction générale, assure la synthèse des contributions et veille à ce que les éléments fournis par la DG soient opérationnels et directement utilisables par le cabinet du Ministre. Il/elle assure la même fonction pour ce qui concerne les demandes émanant des autres directions d'administration centrale du ministère.

Par ailleurs, sans préjudice des compétences de la DGER et du SSP et en lien avec la sous direction de la compétitivité, il/elle coordonne les relations entre la direction générale et les établissements de recherche, chargé(e) à ce titre, de définir les besoins prioritaires de la direction en matière de connaissances venant de la recherche en appui aux politiques publiques et de représenter la direction générale dans les relations avec la direction de ces établissements.

Il/elle est membre du comité de direction.

Compétences liées au poste

<u>Connaissances et savoirs</u>
- Connaissance des institutions françaises et européennes,
- Connaissance du secteur agricole et alimentaire
- Spécialiste des politiques publiques
- Connaissance du monde de la recherche
- Capacités rédactionnelles et esprit de synthèse
- Esprit méthodique et ayant le sens des priorités
- Bonne maîtrise de l'anglais à l'écrit et à l'oral ;

<u>Capacités relationnelles et managériales</u>
- Fort esprit d'initiative et goût des responsabilités, curiosité d'esprit et ouverture d'esprit ;
- Aptitude à innover, présenter des idées nouvelles, et à mobiliser les acquis de la recherche ;
- Aisance relationnelle avec les acteurs institutionnels et les équipes, expression claire et efficace ;
- Sens du partage de l'information, aptitude à mobiliser les équipes, à travailler en réseau et à développer les partenariats ;
- Facultés d'adaptation, sens du concret et pragmatisme dans l'action quotidienne, bonne gestion de

l'urgence et de l'imprévu et résistance au stress éprouvée.

Expérience de pilotage de dossiers transversaux mobilisant des acteurs multiples en situation d'urgence.

Personnes à contacter :

Valérie METRICH-HECQUET, directrice générale
Tél. :01 49 55 45 50 - valerie.metrich-hecquet@agriculture.gouv.fr

Philippe DUCLAUD, directeur général adjoint,
Chef du service développement des filières et de l'emploi
Tél : 01 49 55 57 25 - philippe.duclaud@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Normandie

Service régional de l'alimentation

Site de Caen

6 boulevard Général Vanier, 14070 CAEN cedex 5

Pôle coordination

Coordinateur régional Brexit

<table>
<tr><td colspan="2">N° du poste : 76050

Catégorie : A</td></tr>
<tr><td>Classement parcours professionnel
postes catégorie A : 2</td><td>Groupe RIFSEEP : 3</td></tr>
<tr><td colspan="2">Poste vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td>La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, produits animaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'UE. Les postes frontaliers existants devront être adaptés et de nouveaux postes frontaliers devront être mis en place. La mise en place d'une certification pour l'exportation sera également requise.

Pour l'exercice de ses missions, le coordinateur régional Brexit est affecté au Service Régional de l'Alimentation (SRAL) de Normandie. Le (SRAL) met en œuvre, sur le territoire régional, la politique de sécurité sanitaire dans les domaines végétal et animal et la politique de qualité de l'alimentation du ministère, en animant une équipe pluridisciplinaire et en concertation avec les directions départementales et les partenaires concernés. Le SRAL Normandie comprend 50 agents. Il est implanté sur trois sites : Caen, Gonfreville l'Orcher (poste frontalier du SIVEP du Havre) et Rouen.

Le coordinateur régional Brexit exerce ses missions en étroite coordination avec le chef de projet BREXIT de la DGAL, rattaché à la sous-direction des affaires sanitaires européennes et internationales, qui est chargé d'établir la stratégie de déploiement de ces contrôles et certifications (programmation des recrutements et de leur affectation, identification de nouvelles zones de contrôle, vérification de l'adéquation des installations envisagées au regard des flux, …) et de suivre sa mise en œuvre. Pour les aspects import, il est en contact permanent avec le service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières qui a autorité fonctionnelle sur les postes frontaliers conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 28 décembre 2009 relatif au service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td>Le ou la coordinateur(trice) régional(e) Brexit a pour mission d'identifier précisément les enjeux du Brexit pour la région, d'informer et d'accompagner les opérateurs, les collectivités et les administrations concernés, de proposer des schémas d'organisation, de diriger en lien avec la Direction générale de l'alimentation la mise en œuvre opérationnelle des contrôles à l'importation et la certification. Les choix d'organisation proposés devront être conformes à la réglementation en vigueur et prendre en compte les contraintes spécifiques locales afin de maintenir la compétitivité des entreprises régionales. Il travaille en réseau avec la DGAL (SIVEP, BEPT et chef de projet Brexit) et ses homologues des régions (Hauts-de-France et Bretagne le cas échéant).</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches à</td><td>Les missions sont :

• Diagnostiquer l'existant : recenser les partenaires régionaux (institutionnels et</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td>exécuter</td><td colspan="2">professionnels) et déterminer leurs enjeux ; organiser la caractérisation par les opérateurs de l’ensemble des flux transmanche par voie maritime et aérienne à l’import comme à l’export

• Elaborer les scénarii pour répondre aux besoins à l’import : établir et comparer différents des schémas d’organisation des contrôles (besoins en infrastructure, nombre et modalités de contrôle)

• Suivre la mise en place du nouveau poste frontalier ou l'adaptation des postes frontaliers existants, en appui aux opérateurs locaux et en lien avec le SIVEP : préciser les besoins et accompagner la rédaction des dossiers d’agrément des installations, accompagner le(s) porteur(s) de projet dans les différentes phases du projet (études, suivi de chantier…), proposer un schéma organisationnel de déploiement des contrôles dans le nouveau poste frontalier, contribuer à l'élaboration des plans de recrutement et à la formation des nouveaux agents

• Accompagner les DDPP et le SRAL dans l'évolution des activités export

• Communiquer et informer les différents partenaires à chaque étape de la démarche, représenter la DGAL – SIVEP et la DRAAF dans les réunions préparatoires

• rendre compte régulièrement de l’avancée des travaux à la DGAL – (chef de projet Brexit) et à la préfecture de région</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">- Autres services de la DRAAF ; autres DRAAF concernées

- DGAL : SIVEP, BEPT, chef de projet Brexit, Référents nationaux (import, certification export)

- Administrations : Préfectures, DRDDI, DIRECCTE, DDTM, DD(CS)PP, PAF

- Opérateurs : transporteurs transmanche, aéroports, CCI, Groupements et syndicats portuaires

- Représentants en douane, sociétés importatrices et exportatrices, gestionnaires de points d’entrée</td></tr>
<tr><td>Compétences liées au poste</td><td>Savoirs

•Réglementation applicable aux domaines considérés

•Connaissance du secteur professionnel et des enjeux liés aux importations et aux exportations

•Capacité de jugement et de décision, sens des responsabilités

•Notions juridiques en droit administratif et pénal</td><td>Savoir-faire

•Capacité à encadrer

•Faire preuve de réactivité, de rigueur et d'initiative

•Rechercher de l'information

•Comprendre, analyser et mettre en œuvre les réglementations et les procédures

•Communiquer et argumenter

•Anticiper et négocier

•Travailler en réseau</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">• Mme Caroline GUILLAUME, Directrice régionale de l’alimentation, de l’agriculture et de la forêt – tél. : 02 31 24 97 08 - mail : direction.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

• M. François POUILLY, Directeur régional adjoint de l’alimentation, de l’agriculture et de la forêt – tél. : 02 32 18 94 04 - mail : francois.pouilly@agriculture.gouv.fr

• M. Jean-François COLLOBERT, chef du SRAL – tél. : 02 31 24 99 62 - mail : jean-francois.collobert@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>

	• Mme Anne-Christine PAPIN, adjointe au chef de SRAL – tél. : 02 32 18 94 27 - mail : anne-christine.papin@agriculture.gouv.fr • M. Gilles Portejoie, Chef de projet Brexit – tél : 01 49 55 84 85 – mail : gilles.portejoie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France

Site de Lille

Service régional de l'alimentation

Cité administrative – BP 11118 - 59022 LILLE CEDEX

Coordinateur régional Brexit

<table>
<tr><td colspan="2">N° du poste : 76051

Catégorie : A</td></tr>
<tr><td>Classement parcours professionnel
postes catégorie A : 2</td><td>Groupe RIFSEEP : 3</td></tr>
<tr><td colspan="2">Poste vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td>La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, produits animaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'UE. Les postes frontaliers existants devront être adaptés et de nouveaux postes frontaliers devront être mis en place. La mise en place d'une certification pour l'exportation sera également requise.

Pour l'exercice de ses missions, le coordinateur régional Brexit est affecté au Service Régional de l'Alimentation (SRAL) des Hauts de France. Le SRAL met en œuvre, sur le territoire régional, la politique de sécurité sanitaire dans les domaines végétal et animal et la politique de qualité de l'alimentation du ministère, en animant une équipe pluridisciplinaire et en concertation avec les directions départementales et les partenaires concernés.

Le coordinateur régional Brexit exerce ses missions en étroite coordination avec le chef de projet BREXIT de la DGAL, rattaché à la sous-direction des affaires sanitaires européennes et internationales, qui chargé d'établir la stratégie de déploiement de ces contrôles et certifications (programmation des recrutements et de leur affectation, identification de nouvelles zones de contrôle, vérification de l'adéquation des installations envisagées au regard des flux, …) et de suivre sa mise en œuvre. Pour les aspects import, il est en contact permanent avec le service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières qui a autorité fonctionnelle sur les postes frontaliers conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 28 décembre 2009 relatif au service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td>Le ou la coordinateur(trice) régional(e) Brexit a pour mission d'identifier précisément les enjeux du Brexit pour la région, d'informer et d'accompagner les opérateurs, les collectivités et les administrations concernés, de proposer des schémas d'organisation, de diriger en lien avec la Direction générale de l'alimentation la mise en œuvre opérationnelle des contrôles à l'importation et la certification. Les choix d'organisation proposés devront être conformes à la réglementation en vigueur et prendre en compte les contraintes spécifiques locales afin de maintenir la compétitivité des entreprises régionales. Il travaille en réseau avec la DGAL (SIVEP, BEPT et chef de projet Brexit) et ses homologues des régions Normandie et Bretagne le cas échéant.</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches à exécuter</td><td>Les missions sont :

• Diagnostiquer l'existant : recenser les partenaires régionaux (institutionnels et professionnels) et déterminer leurs enjeux ; organiser la caractérisation par les opérateurs de l'ensemble des flux transmanche par voie maritime et aérienne à l'import comme à l'export

• Elaborer les scénarii pour répondre aux besoins à l'import : établir et comparer différents des schémas d'organisation des contrôles (besoins en infrastructure, nombre et</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">modalités de contrôle)

• Suivre la mise en place du nouveau poste frontalier ou l'adaptation des postes frontaliers existants, en appui aux opérateurs locaux et en lien avec le SIVEP : préciser les besoins et accompagner la rédaction des dossiers d'agrément des installations, accompagner le(s) porteur(s) de projet dans les différentes phases du projet (études, suivi de chantier…), proposer un schéma organisationnel de déploiement des contrôles dans le nouveau poste frontalier, contribuer à l'élaboration des plans de recrutement et à la formation des nouveaux agents

• Accompagner les DDPP et le SRAL dans l'évolution des activités export

• Communiquer et informer les différents partenaires à chaque étape de la démarche, représenter la DGAL – SIVEP et la DRAAF dans les réunions préparatoires

• rendre compte régulièrement de l'avancée des travaux à la DGAL – (chef de projet Brexit) et à la préfecture de région</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">- Autres services de la DRAAF ; autres DRAAF concernées

- DGAL : SIVEP, BEPT, chef de projet Brexit, Référents nationaux (import, certification export)

- Administrations : Préfectures, DRDDI, DIRECCTE, DDTM, DD(CS)PP, PAF

- Opérateurs : transporteurs transmanche, aéroports, CCI, Groupements et syndicats portuaires

- Représentants en douane, sociétés importatrices et exportatrices, gestionnaires de points d'entrée</td></tr>
<tr><td>Compétences liées au poste</td><td>Savoirs

• Réglementation applicable aux domaines considérés

• Connaissance du secteur professionnel et des enjeux liés aux importations et aux exportations

• Capacité de jugement et de décision, sens des responsabilités

• Notions juridiques en droit administratif et pénal</td><td>Savoir-faire

• Capacité à encadrer

• Faire preuve de réactivité, de rigueur et d'initiative

• Rechercher de l'information

• Comprendre, analyser et mettre en œuvre les réglementations et les procédures

• Communiquer et argumenter

• Anticiper et négocier

• Travailler en réseau</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">• M. Luc MAURER, Directeur Régional – tél : 03 22 33 55 00 - mail : luc.maurer@agriculture.gouv.fr

• Madame Magali PECQUERY, Directrice régionale adjointe – tél : 03 22 33 55 13 - mail : magali.pecquery@agriculture.gouv.fr

• M. Samuel CARON, Chef du SRAL – tél : 03 22 33 55 90 - mail : samuel.caron@agriculture.gouv.fr

• M. Gilles Portejoie, Chef de projet Brexit – tél : 01 49 55 84 85 – mail : gilles.portejoie@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

23 chemin des Capelles

BP 87614

31076 TOULOUSE Cedex 3

Adjoint-e au responsable de la Direction du patrimoine et de la logistique
Chargé-e de la conduite d'opérations immobilières

N° du poste : 75984 **Catégorie : A (Ingénieur d'étude)**	
Classement du poste catégorie A : 1	**Groupe RIFSEEP : G2**
Poste vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	Fondée en 1828 et placée sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt, l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse est la plus ancienne grande Ecole de Toulouse. Installée depuis 1964 au chemin des Capelles, son campus (53 hectares) se caractérise par une structure spatiale éclatée de l'immobilier bâti : 57 000 m2 SHON et 42 bâtiments distincts dont des espaces tertiaires et de formation (ERP et code du travail), des laboratoires de recherche avec différents niveaux de confinements, des animaleries sous atmosphère contrôlée, des cliniques et un service d'urgences, des équipements sportifs dont un centre équestre, un restaurant universitaire et une résidence étudiante en délégation de gestion. Récemment le Contrat de Plan Etat Région 2015-2020 a octroyé plus de 10M d'euros de crédits à l'établissement répartis entre l'édification de constructions nouvelles (en maitrise d'ouvrage directe ou maitrise d'ouvrage déléguée), la rénovation d'espaces existant et un plan de performance énergétique qui doit permettre à terme de disposer d'un campus modernisé et capable de répondre aux missions de formation et recherche de l'ENVT.
Objectifs du poste	Sous l'autorité du responsable de la direction du Patrimoine et de la logistique (DPL), le/la conducteur(trice) d'opération aura pour mission la conduite des projets immobiliers. Il/elle devra en assurer la planification et le suivi technique, administratif et financier. Famille
Description des missions à exercer ou des taches à exécuter	Contribuer à la réflexion prospective sur l'évolution du patrimoine immobilier ; Assurer la suppléance du chef de service sur les dossiers relatifs à l'évolution du patrimoine immobilier de l'établissement ; Établir les études de faisabilité technico-financières des opérations de réhabilitation, mise en sécurité, efficacité énergétique ou de rénovation ; Intégrer les exigences en matière de développement durable dans les opérations immobilières ; Élaborer, justifier et contrôler l'exécution des budgets prévisionnels des projets ; Proposer les modalités de contractualisation avec les prestataires extérieurs des opérations de travaux ; Assurer les conduites d'opérations ou les missions de maîtrise d'œuvre ;

	Conduire ou réaliser les études de conception des ouvrages ; gérer ou suivre l'exécution des travaux ; Renseigner les indicateurs et les bases de données de gestion de ses projets.	
Champ relationnel du poste	Relations fonctionnelles internes avec l'ensemble des unités, départements, services et structures de l'établissement et en particulier avec les services hygiène et sécurité, financier, comptable… Relations externes : partenaires académiques, prestataires de services, architectes, bureaux d'études, bureaux de contrôle, entreprises du bâtiment et travaux publics, commission de sécurité, collectivités territoriales…	
Compétences liées au poste	Savoirs	**Savoir-faire**
	Diplôme ou formation supérieure à dominante technique avec expérience. Méthodologie de conduite de projet (connaissance générale) Réglementation en matière de construction (connaissance générale) Techniques des différents corps de métiers du bâtiment (connaissance générale) Réglementation sécurité incendie (connaissance générale) Marchés publics (connaissance générale) Techniques de négociation (connaissance générale)	Expérience de la conduite de projets complexes au sein d'un établissement public ou d'une structure analogue. Assurer la maîtrise d'ouvrage (maîtrise) Gérer les relations avec des interlocuteurs (application) Savoir rendre compte (application) Gérer un budget (application) Passer un marché et suivre son exécution (maîtrise) Sens relationnel ; Sens de l'organisation ; Forte capacité d'adaptation.
Personnes à contacter	Pour les informations techniques : Hervé MOULI, Responsable de la direction du patrimoine et de la logistique Tel : 05 61 19 32 50 mail: h.mouli@envt.fr Dossier de candidature à transmettre à : Saluciano VIEIRA, Responsable de la direction des ressources humaines Tel : 05 61 19 38 03 mail: s.vieira@envt.fr	